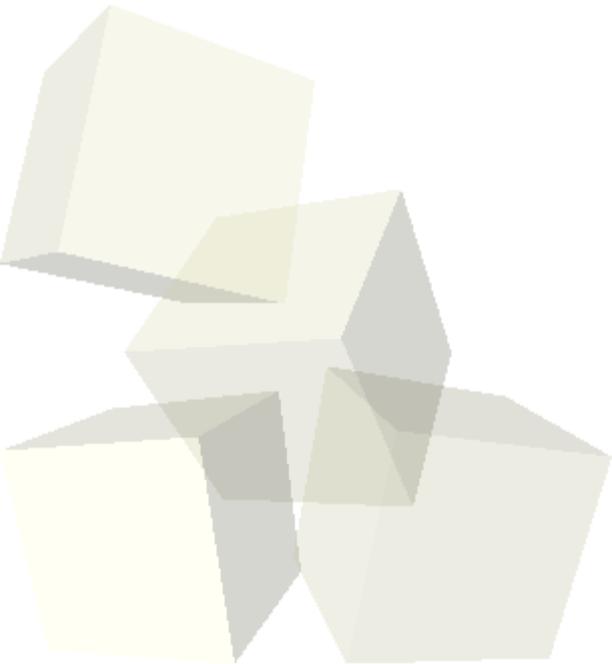




GENDARMERIE NATIONALE





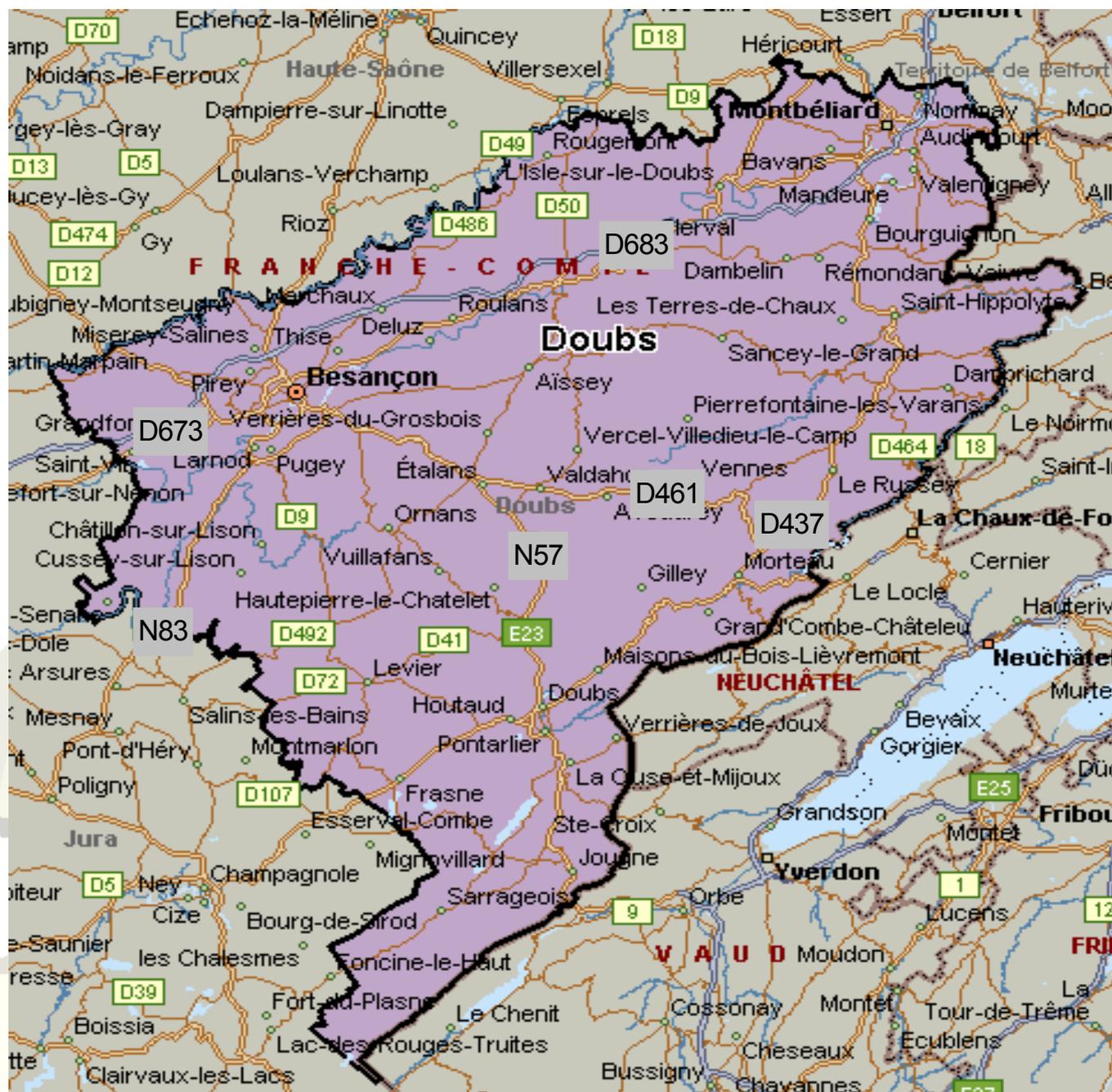
I - L'organisation de l'escadron.

II - Les modes d'actions.

III - Les moyens.



LE RESEAU ROUTIER DANS LE DOUBS



**La longueur
du réseau**

Autoroute : 101 km

R.N. :

119 km

R.D. :

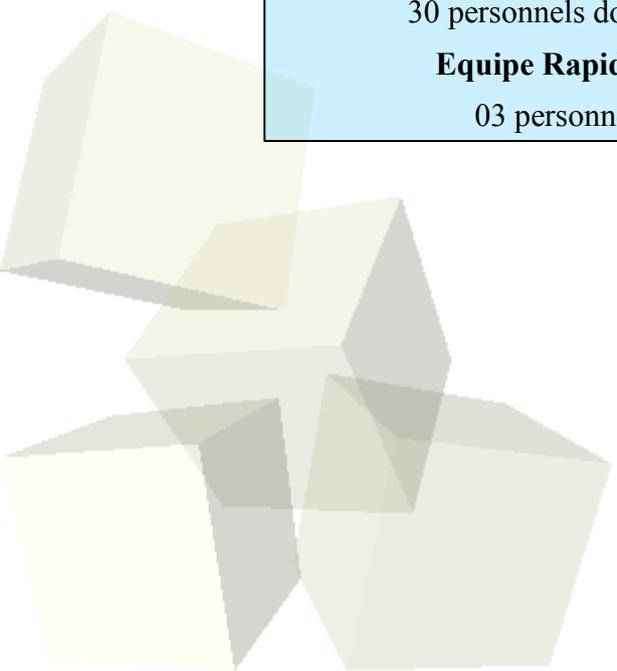
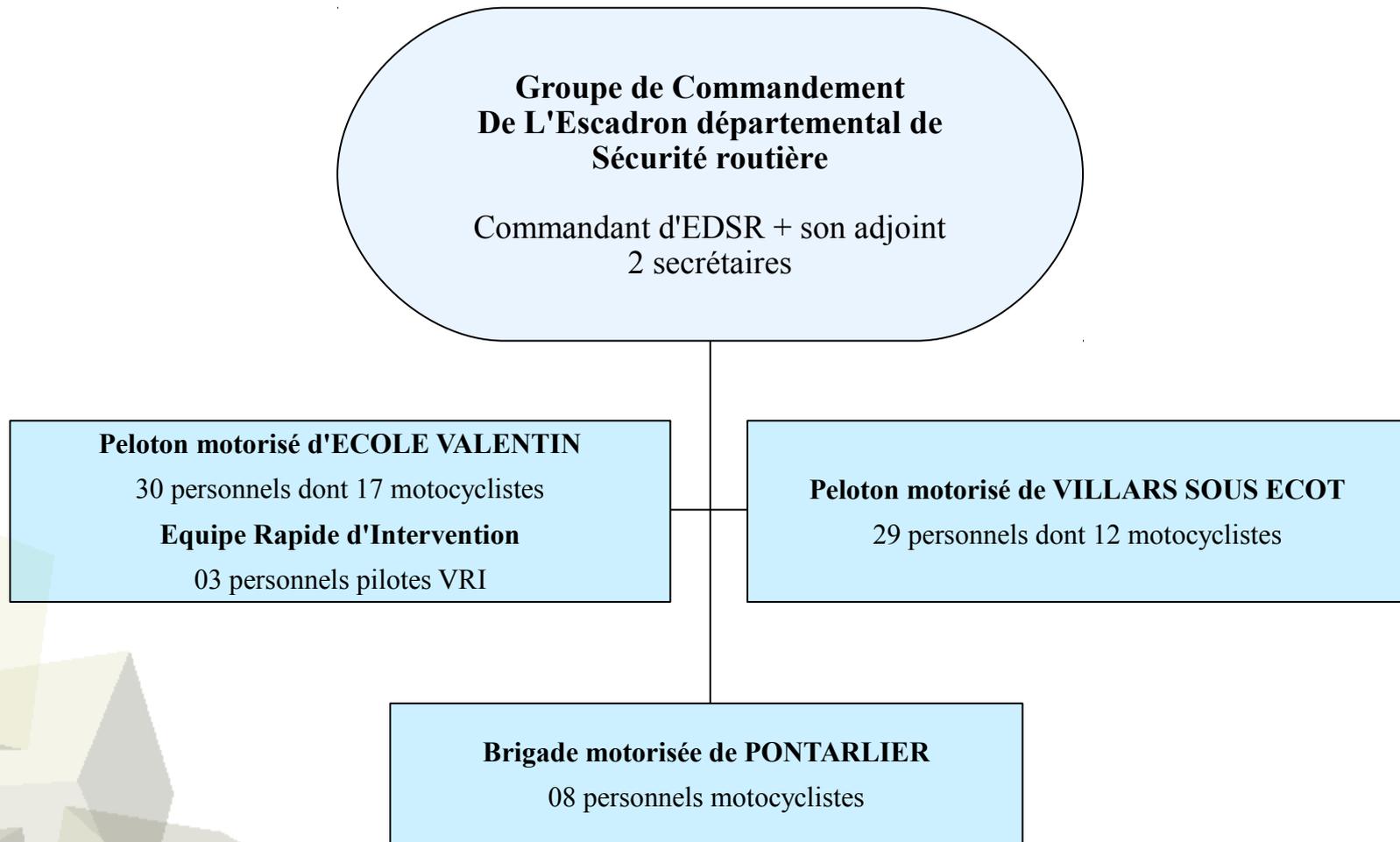
3727 km

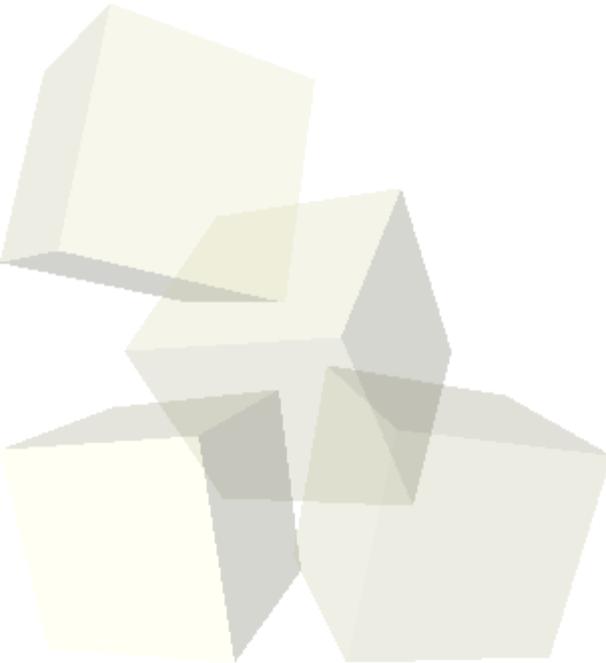
ESCADRON DÉPARTEMENTAL DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE DU DOUBS





LES UNITÉS







MISSIONS DE L'EDSR

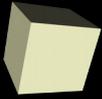
LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

La prévention :

- **Assurer une présence effective et visible sur les axes du département au moyen :**

- de postes de surveillance,
- de patrouilles motos,
- de patrouilles VL,
- de moyens aériens (hélicoptère).





LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

- **Mener des actions de prévention pour influencer sur le comportement des usagers de la route :**
 - animation des pistes «10 de conduite »,
 - animation de conférences en milieux scolaires et professionnels,
 - opérations de sensibilisation orientées vers les motocyclistes,
 - actions ponctuelles d'alternative à la poursuite en accord avec les autorités judiciaires et préfectorales.



LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

La répression :

- **Lutter contre les infractions graves génératrices d'accidents :**
 - les conduites addictives (conduites d'un véhicule sous l'empire d'un état alcoolique ou en ayant fait usage de stupéfiants);
 - les vitesses excessives;
 - les infractions comportementales.





MISSIONS DE L'EDSR

LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

- **Infractions à la réglementation sociale européenne dans les transports :**
 - application du règlement social dans les transports;
 - transports spécialisés;
 - matières dangereuses;
 - transport de personnes.





LA LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE (Le contrôle des flux)

Une présence continue sur les axes afin :

- d'assister les automobilistes en cas de besoin;
- d'assurer la sûreté et la fluidité du trafic;
- de contribuer à la recherche **des délinquants potentiels**, dans le cadre d'infractions spécifiques telles que : les ESI, l'usage et la détention de stupéfiants, les vols et recels, les ports d'armes prohibés, les faux documents, le travail irrégulier;
- d'effectuer la constatation de certains accidents.

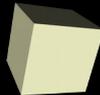




RESULTATS 2015 DE L'EDSR

Infractions à la vitesse avec interception	: 2851
Infractions relevées par CSA (4 VL)	: 18624
Nombre de dépistages d'alcoolémie	: 53692
Infractions pour conduite en état d'alcoolémie	: 1121
Nombre de dépistages stupéfiants	: 990
Infractions pour conduite sous stupéfiants	: 340
Infractions règles de priorité	: 283
Infractions au non port de la ceinture de sécurité	: 537
Usage du téléphone tenu en main	: 1854
Infractions à la coordination des transports	: 1082
Total des infractions PR relevées par l'EDSR	: 9524
Rétentions de permis de conduire	: 656
Immobilisations de véhicules	: 1656





CAPACITE OPERATIONNELLE DE L'EDSR DU DOUBS



19 Motocyclettes

- 11 YAMAHA 1300 FJR
- 1 BMW R 1100 RT
- 6 YAMAHA 900 TDM



1 Motocyclette banalisée

YAMAHA 900 TDM



2 Véhicules rapides

MEGANE RS



4 VL CSA dont

(3 ETM, 2 ETED)

16 VL CAPACITE MOYENNE

5 VL GRANDE CAPACITE

9 Ethylomètres



11 Appareils de vitesse à visée laser



19 PDA

(Personal Digital Assistant)



16 Ethylotests

